



Saint-Jean-de-Sauves Frontenay-sur-Dive



LES MÉSANGES



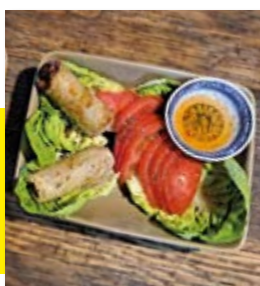
GÎTES
CHAMBRE D'HOTES
ET TABLE D'HOTES
(sur réservation)

VENTE DE PRODUITS
RÉGIONAUX

UNE NUIT UNE SEMAINE
UN WEEK-END 15 JOURS
UN MOIS

NOUVEAU
Dépôt
de bouteille
BUTAGAZ

**RESTAURATION
PHILIPPINE**
(sur réservation)



7 rue de la mode de vie - Leugny
86330 ST JEAN DE SAUVES
Tél. 05 49 39 29 21 - Port : 06 80 90 08 71
E-mail : lesmesanges2@outlook.com

7j/7

STOCK

DES MARQUES, DU NEUF, DE L'OCCASION

ATOUT PRIX



Arrivages Réguliers

*Retrouvez-nous
sur notre site !*

www.stockatoutprix.fr

13 avenue du Docteur Colas
86200 LOUDUN



> BRICOLAGE <

> JARDIN <

> DÉCORATION MAISON <

> HIGH TECH <

> ÉLECTROMÉNAGER <

> TEXTILE <

> PUÉRICULTURE <

> HYGIÈNE BEAUTÉ <

> ANIMALERIE <



COURLIVANT ÉLAGAGE



ÉLAGAGE • SOIN DES ARBRES
Vente de paillage

79600 PLAINES & VALLÉES • 86330 SAINT-JEAN-DE-SAUVES
05 49 60 29 14 • 06 52 14 47 07
courlivantelagage@gmail.com

L'Edito du Maire.....	3
Calendrier des animations 2025	4
Les infos communales utiles	5
Les déchets	7
Urbanisme	9
Nos finances	10
L'année en photos	12
Réunions du Conseil Municipal.....	17
Rétrospectives 1925.....	19
État civil de 2024.....	20
École René Mabileau	25
Anim'école.....	25
Comité des Fêtes.....	26
Club archéologie.....	26
ACCA	26
Adrénaline spectacles.....	27
La Truite Moncontouraise	28
Loisirs pêche étang	28
Clémentoise.....	29
Foyer des Jeunes	30
ASM	31
Tennis Club	32
Comité de la Chapelle de la Roche	32
Association Donneurs de Sang bénévoles.....	33
Les Anciens Combattants.....	34
Club canin	34
CIS St Jean de Sauves.....	35
Club des aînés Saint-Jean.....	36
Amicale de Frontenay-sur-Dive.....	37
Médiathèque.....	37
Sauves qui bouge	38
Présence verte services	38
ADMR de Moncontour	39
Recensement.....	39
Il y a 70 ans	40
Mot de l'opposition	41

Liste des artisans, commerçants, entreprises,
professions libérales Pages centrales

Édito

Chers Clémentins,
Chers Frontenaisiens,

Le début d'année est toujours l'occasion de faire le bilan des douze derniers mois et de se fixer des objectifs pour la nouvelle année.

Régulièrement, je me plais à faire remarquer que les promesses faites par la municipalité sont tenues, et même au-delà, malgré des périodes difficiles et compliquées.

Nos principales réalisations de 2024, autour des priorités que nous nous sommes fixées depuis le début de notre mandat, sont précisées dans ce bulletin municipal : travaux sur - écoles, - églises, - commerces, - mairies, - Picton, - voirie, - Pont du Gué, - ensemble immobilier sinistré de Mr HOURRI (ex café Blanche Martin), - aide à l'installation de professions artisanales et libérales, - acquisition Pont de la Couture et ancien Moulin à chanvre (Beaurepaire).

En 2025 nous continuons !

Nous serons en mesure de poursuivre les projets suivants : - l'aménagement du bâtiment HOURRI et de diverses autres propriétés bâties communales, voirie, - aménagement espace du Gué, - écoles, - enfouissement réseaux route de Mirebeau, - arrosage intégré stade Camille Bigot, - l'abondement du futur complexe sportif, - plantations Primery, - aides aux associations.

Nous maintiendrons les taux d'imposition communaux fixés et inchangés depuis 1999 et solderons pratiquement nos emprunts au cours de l'année.

Je veux conclure en remerciant l'ensemble de nos bénévoles qui s'investissent et aident à l'animation de notre collectivité.

Comptez sur les élus de « Dynamisme et Avenir » pour défendre notre village et ses valeurs en votre nom.

Je vous souhaite une très belle, heureuse et intense année 2025.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre Maire,
Christian MOREAU

Direction de la Publication et de la Rédaction :
Mairie de Saint-Jean-de-Sauves représentée par ses élus.

Conception - Graphisme : ÉdiPublic (Groupe IB-Médias)
33 av. des Temps Modernes 86360 Chasseneuil-du-Poitou
05 49 01 44 11

Crédits photos et illustrations :
Mairie de Saint-Jean-de-Sauves, Pexels, Freepik, Kstudio,
Gpointstudio, Sketchpedia

Document imprimé en CEE : 422 843 797 RCS et certifié
FSC® C174460



Les erreurs ou omissions qui auraient pu subsister dans ce bulletin municipal, malgré le soin et les contrôles de la Mairie de Saint-Jean-de-Sauves, ne sauraient engager sa responsabilité. Vos remarques et suggestions sont les bienvenues pour une prochaine édition.

Rappelons les mots de Jules CLARETIE que beaucoup d'entre nous ont retenus :

« Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères, qu'ils ne font rien du tout »

JANVIER

Vendredi 10

Vœux du Maire
Salle polyvalente

Jeudi 16

Randonnée truffe Amicale de Frontenay
Salle de l'Amicale

Samedi 25

Randonnée truffe Amicale de Frontenay
Salle de l'Amicale

Samedi 18 ou 25

AG et galette - la Clémentoise
Salle Clémentoise

FÉVRIER

Samedi 1^{er}

Randonnée truffe Amicale de Frontenay
Salle de l'Amicale

Samedi 8

Randonnée truffe Amicale de Frontenay
Salle de l'Amicale

Dimanche 9

Bourse aux livres – Archéologie
Salle polyvalente

Jeudi 13

AG des Aînés St Jean suivi du pot au feu
Salle polyvalente

Samedi 15

Dîner dansant St Valentin - Amicale de Frontenay
Salle l'Amicale

Samedi 22 et dimanche 23

Théâtre - Adrénaline
Salle de l'amicale

MARS

Samedi 1^{er}

AG Amicale de Frontenay
Salle de l'Amicale

Samedi 8

Théâtre Pictave
Salle de l'Amicale

Samedi 15

AG des Donneurs de sang
Salle polyvalente

Mercredi 26

Collecte de sang après-midi
Salle polyvalente

AVRIL

Dimanche 6

Banquet ACCA St Jean de Sauves
Salle polyvalente

Samedi 12

Randonnée pédestre Comité des fêtes
Salle polyvalente

Dimanche 13

Banquet Amicale de Frontenay
Salle de l'Amicale

Lundi 21

Chasse aux œufs - Amicale de Frontenay
Picton

25-26 et 27

Théâtre la Clémentoise
Gymnase

MAI

Jeudi 8

Repas fête nationale
Salle polyvalente

Samedi 17

Randonnée pédestre – Amicale de Frontenay
Salle de l'Amicale

Jeudi 29 au samedi 31

Ottange

Samedi 31

Loto ACCA St Jean de Sauves
Gymnase

JUIN

Vendredi 6

Kermesse école Anim Ecole
Gymnase

Samedi 7

L'odyssée - Adrénaline
Frontenay

Samedi 14

Soirée dansante – La Clémentoise
Gymnase

Samedi 21

Quizz musical – Amicale de Frontenay
Salle de l'Amicale

Dimanche 22

Brocante Comité des fêtes St Jean
Salle polyvalente et étang

JUILLET

Jeudi 8

Repas des aînés St Jean repas
Salle polyvalente

Lundi 14

Fête nationale : Repas - feu d'artifice
Salle polyvalente

AOÛT

Vendredi 15

Fête champêtre de l'Amicale de Frontenay
Picton

Dimanche 31

Brocante – ACCA Frontenay
Picton

SEPTEMBRE

Lundi 8

Fête de la Chapelle de la Roche
Chapelle de la Roche et salle polyvalente

Mardi 23

Collecte de Sang après-midi
Salle polyvalente

Samedi 27

AG Adrénaline
Picton

OCTOBRE

Samedi 11

Repas automnal- Amicale de Frontenay
Salle de l'Amicale

18, 24 et 25

Spectacle la Clémentoise
Gymnase

NOVEMBRE

Mardi 11

Fête Nationale
Salle Polyvalente

Samedi 15

Karaoke Amicale de Frontenay
Salle de l'Amicale

Dimanche 23

Marché de Noël – Comité des fêtes
Salle polyvalente

Loto foot

Gymnase

DÉCEMBRE

Jeudi 4

Repas de Noël Aînés St Jean
Salle polyvalente

Vendredi 12

Téléthon associations
Sur le marché

Dimanche 14

Repas de la St Barbe
Salle polyvalente



LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire

Christian MOREAU

05 49 50 82 80

Maire déléguée

Françoise DERISSON

09 62 01 51 81

1^{re} adjointe

Alexandra BAULIN-LUMINEAU

05 49 50 94 58

2^e adjoint

Christian GUITTON

05 49 50 80 49

3^e adjointe

Jacqueline BRUNET

05 49 50 83 66

Conseillers

Olivier BACHELIER, Mauricette LABBE, Alain LE GELDON, Jérémie LANDRY, Valérie LUCAS, Jean SOULARD, Isabelle RENEAUME, Alain THOMAS, Claire VAN LEEUWEN, Jean-François ZEMAN.

LE PERSONNEL

ADMINISTRATIF

Sylvie ESPINAT

Rédactrice

Isabelle RECHARD

Adjointe administrative principale 2^e classe

Agnès NEVEU

Adjointe administrative Principale 1^e classe

TECHNIQUE

Sébastien POUPEAU

Adjoint technique principal 1^e classe

Philippe VERDIER

Agent de maîtrise principal

Tiffany FLAMME

Adjointe technique

Franck FICHET

Adjoint technique

CANTINE

Patricia QUINTANA

Adjointe technique principale 1^e classe

ÉCOLE

Muriel VERDIER

Adjointe administrative principale 2^e classe

AGENCE POSTALE COMMUNALE DE ST-JEAN-DE-SAUVES

Audrey BASCK

Adjointe administrative

LES SERVICES PUBLICS

MAIRIE DE ST-JEAN-DE-SAUVES

1 place de la Mairie

05 49 50 80 92

Secrétariat ouvert au public :

Le lundi et mercredi : 13h30 à 17h30.

Le mardi et jeudi : 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

Le vendredi : 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 16h30.

contact@saint-jean-de-sauves.fr

MAIRIE DE FRONTENAY-SUR-DIVE

4 Grande Rue

05 49 50 84 69

Secrétariat ouvert :

Le mardi : 14h30 à 18h.

Le vendredi : 14h30 à 17h30.

Fax : 05 49 50 84 69

frontenay-sur-dive@saint-jean-de-sauves.fr

GENDARMERIE

2 route de Renoué

05 49 50 80 52

AGENCE POSTALE COMMUNALE DE ST-JEAN-DE-SAUVES

3 bis, route de Mirebeau

05 49 03 38 86

*Lundi, mardi, jeudi et vendredi : ouvert de 9h à 12h
et de 14h à 16h.*

Mercredi et samedi : ouvert de 9h à 12h

ESPACE CULTUREL ROBERT TALBOT

3 rue Edmond Moulin

05 49 54 87 01

Le lundi de 13h30 à 17h30.

Le vendredi de 9h30 à 11h30.

BIBLIOTHÈQUE DE FRONTENAY S/DIVE

Le mercredi de 17h00-18h30 et

le samedi de 14h00 à 15h00

ÉCOLE MATERNELLE/PRIMAIRE RENÉ MABILEAU

05 49 50 86 28

3 route de Mazeuil

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI

3 route de Mazeuil

05 49 01 31 95

Toute la journée du mercredi en période scolaire de 7h15 à 19h.

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler la Communauté de Communes du Pays Loudunais au

05 49 22 54 02

ACCUEIL PERISCOLAIRE

3 route de Mazeuil

05 49 01 31 95

Tous les matins de la semaine à compter de 7h15 à 9h00 et le soir de 16h30 à 19h00

CANTINE

Route de Leugny

05 49 01 49 71

Maternelle = 3,10€ / Primaire = 3,60€

Facture mensuelle.

COLLÈGE ISAAC DE RAZILLY

2 rue Albert Renault

05 49 50 81 10

STADE

41 route de Mirebeau

05 49 60 29 16

GYMNASE

5 route de Leugny

05 49 60 82 24

SALLE POLYVALENTE « MARTINE DUCROZ »

12 route de l'Étang

05 49 50 83 12

Tarifs :

> commune 1 jour : 180 €, week-end 240 € ;

> hors commune 1 jour 270 €, le week-end : 340 € ;

> chauffage : 45 €/jour du 01/10 au 30/04 ;

> frais de nettoyage : 200 €, caution : 400 € ;

> prêt du vidéo projecteur : 50 € avec caution : 500 €

> Location vaisselle 0,50 cts par personne.

MAISON POUR TOUS

5 place Marcel Chauvineau

05 49 50 63 53

(15 € sans chauffage, 23 € avec chauffage)

MARCHÉ

3 route de Mirebeau

Le marché à lieu tous les vendredis matin

3 route de Mirebeau :

pépiniériste, fleurs et jardins, producteur légumes,

fromages de chèvre, boucherie charcuterie, produits

divers.

INFORMATIONS MUNICIPALES

ENTRETIEN TROTTOIRS, CANIVEAUX ET VÉGÉTATION

Par arrêté du 1^{er} mars 2019, et en conformité de l'article 2212-2 du CGCT, il est demandé aux habitants d'entretenir les trottoirs et caniveaux situés devant leur habitation en vue d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique, ce qui comprend le nettoyage, le désherbage, le balayage des feuilles mortes et autres détritiques ou en hiver, le déneigement.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours aux produits phytosanitaires est interdit, sauf ceux homologués.

Les arbres, haies ou autres végétations doivent être taillés à l'aplomb du domaine public par chaque riverain qui veillera à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

Vous comprenez que cette demande fait notamment suite à l'interdiction de se servir de produits chimiques pour enlever herbes et autres plantes.

Cet arrêté a été pris pour que chacun d'entre nous réalise ce geste responsable et citoyen.

Nous pensons que si nous y mettons tous un peu de bonne volonté, nous aurons

toujours une commune propre et agréable pour nous les habitants, pour tous ceux qui la traversent, et pour notre « mieux vivre ensemble ».

TRAVAUX D'ENTRETIEN, BRICOLAGE ET JARDINAGE DES PARTICULIERS

Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc ... dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS

Un dépôt sauvage est un lieu où les

déchets qui peuvent être de nature diverse sont déposés plus ou moins régulièrement, en général par des particuliers inciviques, sans que le site ne dispose d'une autorisation adéquate ni d'un gestionnaire identifiable.

Les terrains où sont effectués ces dépôts peuvent appartenir à des propriétaires privés ou bien à des propriétaires publics, notamment à la commune.

Que dit la réglementation :

L'abandon de déchets sur le terrain d'autrui ou la voie publique est une pratique prohibée par l'article 84 du règlement sanitaire départemental qui interdit tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit. Cette infraction est réprimée selon les dispositions figurant au code pénal ; dans le cas où les déchets sont apportés à l'aide d'un véhicule le contrevenant est ainsi passible d'une amende de 5^e classe (1500€) augmentée de la confiscation du véhicule.

Sur le plan judiciaire, cette infraction peut être régulièrement relevée par les maires ou ses adjoints qui sont officiers de police judiciaire dotés de compétences générales. Les gendarmes sont également habilités à agir.

COLLECTES ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

La collecte a lieu le jeudi matin **tous les 15 jours** en alternance (sortir les poubelles la veille). Celles-ci devront être rangées après la collecte. En cas de jour férié, la collecte est reportée au vendredi.

Renseignements auprès de la Communauté de Communes du Pays Loudunais **05 49 22 54 02**.

Conformément au règlement sanitaire départemental, les poubelles doivent être rentrées au plus tard le soir du ramassage. Les laisser sur la voie publique expose leurs propriétaires à de possibles amendes, sans compter dans les voies un peu plus étroites, le gêne occasionné aux engins agricoles qui risquent d'endommager les conteneurs dont le remplacement serait alors à la charge des propriétaires. Si vous devez vous absenter, vos voisins ne manqueront pas de vous aider !

LA CARTE DE DÉCHETTERIE

La carte de déchetterie est désormais obligatoire. Celle-ci permet l'accès aux sites du loudunais à raison de 30 passages par an.

Sans cette carte, il vous sera **impossible** de vous présenter dans les déchetteries de St-Clair et La Grimaudière, les plus proches de St-Jean-de-Sauves.

Pour en obtenir une, il vous suffit d'aller sur le site de la Communauté de Communes du Pays Loudunais ou de vous présenter à la Mairie de St-Jean-de-Sauves et de Frontenay-Sur-Dive, avec un justificatif de domicile.

Horaires des déchetteries de St-Clair et La Grimaudière

Saint-Clair

Horaires du 01/04 au 31/06 et 01/09 au 31/10

Lundi 13h30-18h
Mardi et jeudi 9h-12h/13h30-18h
Vendredi 9h-12h
Samedi 13h30-18h

Horaires du 01/07 au 31/08

Mardi et jeudi 7h30-13h00
Vendredi 7h30-13h00

Horaires du 01/11 au 31/03

Lundi 14h-17h30
Mardi et jeudi 9h-12h/14h-17h30
Vendredi 9h-12h
Samedi 14h-17h30

La Grimaudière

Horaires du 01/04 au 31/06 et 01/09 au 31/10

Lundi 8h30-12h
Vendredi 13h30-18h
Samedi 8h30-12h

Horaires du 01/07 au 31/08

Lundi 7h30-13h00
Samedi 7h30-13h00

Horaires du 01/11 au 31/03

Lundi 9h00-12h00
Vendredi 14h00-17h30
Samedi 9h00-12h00

CONTENEURS à couvercle jaune (pour le tri sélectif) et à couvercle bordeaux (pour les ordures ménagères) sont à commander en Mairie pour les nouveaux arrivants qui n'en sont pas munis.

BORNES À VÊTEMENTS ET CHAUSSURES sont à la disposition des usagers sur le parking de l'atelier municipal, route de Mazeuil à St Jean et Rue de la Bouige à Frontenay. Les vêtements doivent être mis dans des sacs et les chaussures liées par paire.

BORNES À PAPIERS ET BORNES À VERRES sont à la disposition des usagers sur le parking de l'atelier municipal, route de Mazeuil à St-Jean-de-Sauves et rue de la Bouige à Frontenay-Sur-Dive.

(Prière de bien respecter)

Il est impératif que chaque personne qui procède à un dépôt respecte bien les bornes correspondantes à celui-ci.

Ordures ménagères

FINANCEMENT DU SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS : VERS UNE TARIFICATION INCITATIVE

Les élus communautaires ont décidé de faire évoluer le financement du service vers une Tarification Incitative (T.E.O.M.I.) à compter de 2024. Le principe est simple, c'est celui du « pollueur-payeur ». Moins un usager produira de déchets et plus le montant de sa facture sera faible. Pour rappel, cela permet de financer l'ensemble du service (collecte en porte à porte, en apport volontaire et en déchetterie), en incluant une part variable dite incitative. Cette part sera appliquée uniquement sur le bac d'ordures ménagères et sera dépendante du volume du bac ainsi que du nombre de levées dans l'année. Ainsi, cette part variable ne sera pas proportionnelle au poids du conteneur.

CETTE ÉVOLUTION RÉPOND À PLUSIEURS OBJECTIFS

- **Les obligations réglementaires** : la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte (L.T.E.C.V.) ambitionne pour que 25 millions de français soient couverts par une Tarification Incitative ;
- **La réduction de la production d'ordures ménagères résiduelles** : l'instauration d'une Tarification Incitative permet de diminuer d'environ 30% en moyenne la production de ces déchets ;
- **La maîtrise des coûts** : la trajectoire de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (T.G.A.P.) applicable sur chaque tonne d'ordures ménagères et de tout-venant enfouie : La T.E.O.M.I. sera adaptée au budget du service, il est donc impossible pour le moment, de prévoir le taux de la T.E.O.M. ainsi que le coût à la levée du bac pour l'année 2024.

Chaque année, ces tarifs seront votés par le Conseil Communautaire.



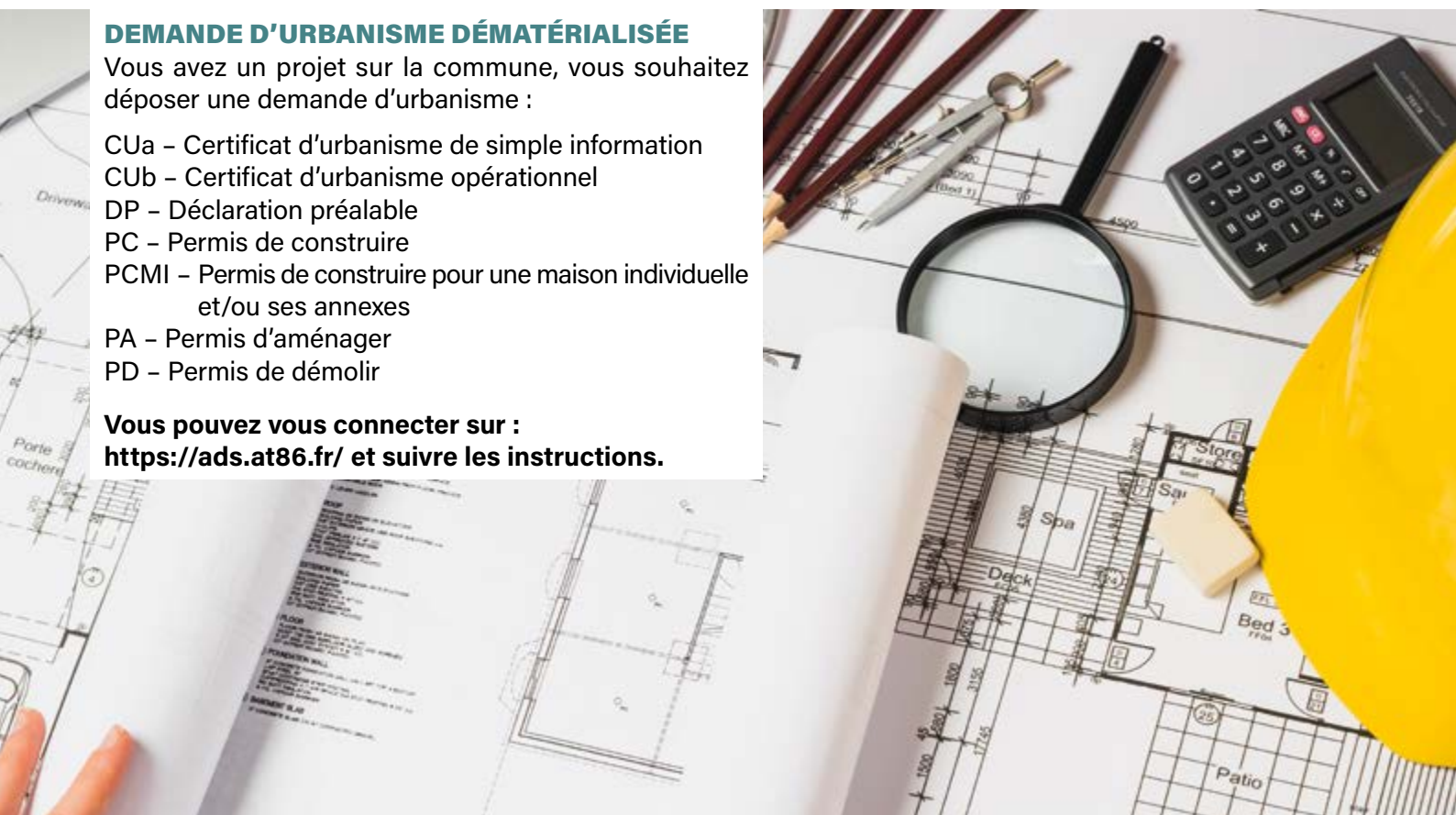
DEMANDE D'URBANISME DÉMATÉRIALISÉE

Vous avez un projet sur la commune, vous souhaitez déposer une demande d'urbanisme :

- CUa – Certificat d'urbanisme de simple information
- CUb – Certificat d'urbanisme opérationnel
- DP – Déclaration préalable
- PC – Permis de construire
- PCMI – Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes
- PA – Permis d'aménager
- PD – Permis de démolir

Vous pouvez vous connecter sur :

<https://ads.at86.fr/> et suivre les instructions.



DEVIS GRATUIT

Diagnostic de l'installation intérieure d'électricité

Diagnostic de l'installation intérieure de gaz

État parasitaire

Diagnostic termites

Superficie Loi Carrez Loi Boutin

Etat des Risques et Pollution

Diagnostic Amiante vente Avant travaux Avant démolition

Diagnostic recherche de plomb dans les peintures

Diagnostic de Performance Énergétique

Contrôles & diagnostics immobiliers

ALIZÉ - Vienne
POITIERS - LOUDUN - CHÂTELLERAULT
 05 49 88 20 21

FONCTIONNEMENT 2024

RECETTES	Budget 2023	Réalisé en 2023	Budget primitif 2024
Produits des Services, Domaines et Ventes	47 700,00 €	87 582,64 €	57 700,00 €
Impôts et taxes	55 000,00 €	129 869,99 €	85 000,00 €
Impôts directs	390 000,00 €	534 157,00 €	480 000,00 €
Dotations et participations	403 000,00 €	673 069,95 €	440 000,00 €
Autres Produits de Gestion Courante	47 000,00 €	83 274,88 €	50 150,00 €
Produits Financiers		15,81 €	
Produits spécifiques		11 850,00 €	
Atténuations de charges		6 159,87 €	
Excédent de fonctionnement Reporté	1 383 978,51 €	1 389 687,10 €	1 373 393,29 €
Recettes réelles	2 326 678,51 €	2 915 667,24 €	2 486 243,29 €
Recettes d'ordre	0,00 €	25 439,88 €	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 326 678,51 €	2 941 107,12 €	2 486 243,29 €

DÉPENSES	Budget 2023	Réalisé en 2023	Budget primitif 2024
Charges à Caractère Général	985 066,79 €	410 106,92 €	1 073 734,29 €
Achat et variation des stocks	167 400,00 €	107 238,02 €	187 800,00 €
Services extérieurs	765 066,79 €	257 901,47 €	829 234,29 €
Autres services extérieurs	42 300,00 €	36 050,43 €	46 400,00 €
Impôts , taxes et Versements Assimilés	10 300,00 €	8 917,00 €	10 300,00 €
Charges de Personnel et Frais Assimilés	398 600,00 €	362 734,55 €	485 300,00 €
Autres services extérieurs	1 000,00 €		35 000,00 €
Impôts , taxes et Versements Assimilés	6 500,00 €	6 244,15 €	6 800,00 €
Charges de Personnel	391 100,00 €	356 490,40 €	443 500,00 €
Atténuations de Produits	38 200,00 €	37 375,00 €	38 750,00 €
Autres Charges de Gestion Courante	139 100,00 €	144 776,34 €	172 500,00 €
Charges Financières	3 700,00 €	3 266,74 €	2 250,00 €
Charges spécifiques	500,00 €		500,00 €
Dépenses réelles	1 565 166,79 €	958 259,55 €	1 773 034,29 €
Dépenses d'ordre	761 511,72 €	52 355,92 €	713 209,00 €
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 326 678,51 €	1 010 615,47 €	2 486 243,29 €

SOLDE

Solde excédentaire		1 930 491,65 €
---------------------------	--	-----------------------

INVESTISSEMENT 2024

	BUDGET 2024
Boucherie	8 000,00 €
Eglise St Jean de Sauves	47 744,00 €
Eglise de Frontenay	37 233,92 €
Matériel	1 900,00 €
Travaux Picton	2 000,00 €
Pose cavurnes	3 000,00 €
Acquisition terrain « GUILBERT »	600,00 €
Clim bar restaurant	11 500,00 €
Réhabilitation électrique Mairie Frontenay	3 600,00 €
Signalétique	7 500,00 €
Travaux école primaire : mur et chaudière	34 200,00 €
Clim APC	2 500,00 €
Enfouissement Réseaux Rte de Mirebeau (provision)	50 000,00 €
Complexe sportif (provision)	180 000,00 €
Travaux pont du Gué	69 900,00 €
Plantations	3 000,00 €
Travaux préfa Frontenay	25 500,00 €
Travaux logement n°1 au 4 Grande Rue - Frontenay	17 500,00 €
Travaux Mairie St Jean	10 900,00 €
Travaux refectoire cantine	4 651,20 €
Travaux école primaire et maternelle	69 964,06 €
Réhabilitation électrique atelier technique	5 000,00 €
Voirie 2024	210 000,00 €
TOTAL	806 193,18 €

NOTRE ENDETTEMENT AU 31/12/2024

Budget Général	91 880,29 €
soit	67,96 € / habitant

Route de Leugny « Pisse Alouette »



Carrefour Vinée (route de Mazeuil)



Route de Pouzioux RD 15



Pouzioux (via D 725)



Route de Midouin



Puyravault



Tavaux Pont du gué



St Aubin impasse de la Touragelle



Impasse du Doulay



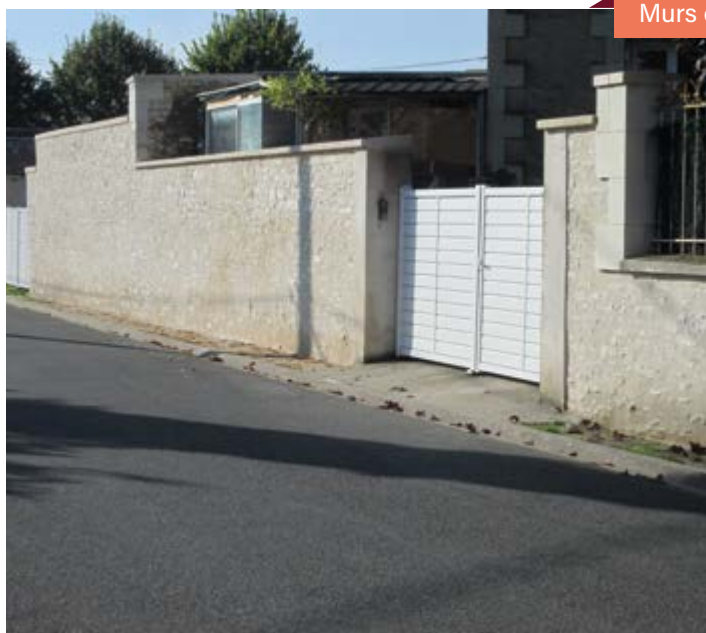
Réhabilitation Espace Hourri



Nouvelle charpente et toiture boucherie



Murs de l'école



Barraudage de l'école



Atelier municipal huisseries



Picton Huisseries et peinture extérieure



Eglise St Clément « Ravalement côté ouest »



Laboratoire boucherie



Jeux « Etang »



Espace détente du « Gué »



Cabinet kinésithérapie (place Marcel Chauvineau)



Fête des voisins route de Leugny



Lors de ses séances, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DÉCEMBRE 2023

- Présentation de la proposition d'expérimentation de Communauté des Centres de Secours St Jean de Sauves-Moncontour par la Commandante GUILBERT Céline
- Approbation du procès-verbal du 18/12/2023 (12 pour, 2 abstentions)
- Accord à l'unanimité sur l'avenant à la convention de mécénat concourant à la mise en valeur du patrimoine
- Accord à l'unanimité sur la restitution de la caution de 305 € du logement 4 Grande Rue
- Accord à l'unanimité sur la restitution de la caution de 400 € du logement 3 route de Leugny
- Accord à l'unanimité sur la location du logement 3 route de Leugny à compter du 15/01/2024 pour un montant de 420 €
- Accord à l'unanimité sur le versement d'une subvention de 500 € aux départements du Nord suite aux inondations
- Accord à l'unanimité sur l'acquisition du terrain GUILBERT situé pont du Gué pour 370 € frais de notaire 230 €
- Accord à l'unanimité sur la décision modificative 3 pour régularisation suite à la dissolution des CCAS

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2024

- Approbation du procès-verbal du 6 décembre 2023 (12 pour, 3 abstentions)
- Accord (13 pour, 2 abstentions) sur la désignation des membres du bureau de l'Association Foncière de St Jean de Sauves
- Accord à l'unanimité sur la location à compter du 01/02/2024 du logement à l'étage au 4 Grande Rue à Frontenay sur Dive moyennant un loyer mensuel de 320 € charges non comprises et versement d'une caution de 1 mois de loyer.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2024

- Approbation du procès-verbal du 23 janvier 2024 (11 pour, 3 abstentions, LUCAS Valérie n'a pas pris part au vote)
- Accord à l'unanimité sur le versement d'une participation de 200 € dans le cadre du Festival du Livre Jeunesse
- Accord à l'unanimité sur le versement d'une subvention de 100 € par enfant ayant participé au voyage scolaire du collège à la montagne (15 enfants)
- Accord après vote à bulletin secret (11 pour, 3 contre, 1 blanc) sur l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables (loi APER)
- Accord à la majorité pour le versement d'une aide de 2 000 € pour l'appareillage de communication destiné à une personne handicapée

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2024

- Vote du compte de gestion 2023 à l'unanimité
- Vote du compte administratif 2023 à l'unanimité avec un excédent de fonctionnement de 1 930 491,65 € et déficit d'investissement de 505 405,18 €
- Accord à l'unanimité sur l'affectation des résultats 2023
- Accord à l'unanimité sur la fongibilité des crédits en fonctionnement et investissement

- Accord (12 pour, 1 abstention) sur le maintien des taux d'imposition soit 32,16 % pour le foncier bâti et 41,74 % pour le foncier non bâti et sur le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires soit 16,09 %
- Vote du budget 2024 à l'unanimité avec en section de fonctionnement 2 486 243,29 € de crédits en section d'investissement 1 358 729,36 € de crédits

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2024

- Approbation du procès-verbal du 21-02-2024 (13 pour, 1 contre)
- Approbation du procès-verbal du 06-03-2024 (13 pour, 2 contre)
- Accord à l'unanimité sur l'approbation du compte de gestion 2023 de dissolution des CCAS de St Jean de Sauves et de Frontenay
- Accord à l'unanimité sur le loyer commercial du bar restaurant à 460 € à compter du 01/05/2024
- Accord à l'unanimité sur le loyer commercial de la boucherie à 330 € HT à compter du 01/05/2024
- Accord à l'unanimité sur le loyer professionnel du médecin à 134 € compter du 01/05/2024
- Accord à l'unanimité sur le loyer professionnel de LASER ANTI TABAC MFC à 134 € compter du 01/06/2024
- Accord à l'unanimité sur le loyer professionnel de l'ostéopathe à 134 € compter du 01/05/2024
- Accord (12 pour, 2 contre, 1 abstention) sur le projet d'acquisition immobilière HOURRI au 3 place Marcel Chauvineau
- Accord (13 pour, 2 contre) sur le projet d'acquisition d'un bien immobilier à Beaurepaire - Ancien moulin à Chanvre et Pont de la couture
- Accord à l'unanimité sur la demande de subvention au titre de l'ACTIV'3 au Département pour les travaux de voirie
- Accord à l'unanimité sur la demande de subvention au titre des amendes de police pour les travaux du pont du Gué
- Accord à l'unanimité sur les subventions : ADMR MONCONTOUR : 1 200 €, ADRENALINE : 400 €, AFN : 200 €, AMICALE DE FRONTENAY : 1200 € (Mr ZEMAN n'a pas pris part au vote), ARCHEO : 200 € (Mr GUITTON n'a pas pris part au vote), ASSO CANINE : 400 €, ASSO LE PASS TEMPS -EHPAD : 200 €, ASSOCIATION FOOTBALL CLUB ASM : 2 500 €, BANQUE ALIMENTAIRE : 400 €, CMA POITIERS : 100 €, DONNEURS DE SANG : 500 €, DYNAMOB : 300 €, F.S.E collège : 510 €, F.S.L : 500 €, LA TRUITE MONCONTOUROISE : 600 €, LIGUE CANCER : 200 €, LOISIRS PECHE ETANG : 500 €, MFR AGENTONNAY : 100 €, OCCE 86 COOP SCOLAIRE : 3 580 €, RESTO DU COEUR : 400 €, SECOURS POPULAIRE : 400 €, SPORT COLLEGE ASSOCIATION : 1 000 €, TELETHON : 200 €
- Accord à l'unanimité sur le versement d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au personnel communal
- Accord à l'unanimité sur la maîtrise des consommations : convention avec la CCPL pour le service de conseil en énergie partagé.

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2024

- Approbation du procès-verbal du 10/04/2024 (11 pour, 1 contre)
- Accord à l'unanimité sur l'attribution d'une subvention de 60 € aux familles dont les enfants de 3ème ont participé au voyage en Provence
- Accord à l'unanimité sur la délégation de signatures devis et bons de commande pour un montant inférieur à 10 000 € TTC au maire et aux adjoints en cas de son absence
- Accord à l'unanimité sur l'attribution des travaux de voirie à l'entreprise COLAS pour un montant de 225 438,68 € TTC
- Accord à l'unanimité sur le montant de 239 € concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité
- Accord (11 pour, 1 contre) sur le montant de l'acquisition de terrains à Beaurepaire soit 780€
- Accord à l'unanimité sur la location de vaisselle de la salle polyvalente
- Accord à l'unanimité sur l'avenant au bail professionnel du Médecin, loyer de 184 € à compter du 01/07/2024
- Accord à l'unanimité sur la restitution de la caution du logement 3 route de Leugny
- Accord à l'unanimité sur la location du logement 3 route de Leugny
- Accord à l'unanimité sur la décision modificative 1 pour un montant de 30 200 €
- Accord (11 pour, 1 contre) sur la validation d'un devis de 24 189 € concernant des travaux de maçonnerie 3 place Marcel Chauvineau.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2024

- Approbation du procès-verbal du 05/06/2024 (13 pour, 2 abstentions)
- Jury criminel : GUERIN Nathalie, DUFOUR Eric, GUILHEM Alain
- Accord à l'unanimité sur l'instauration de la taxe d'habitation sur les logements vacants
- Accord à l'unanimité sur la révision des loyers communaux
- Accord (13 pour, 2 contre) sur la révision des tarifs de la cantine : 3,60 € le primaire, maternelle 3,10 €, adulte 4,50 €
- Accord à l'unanimité sur des créances irrécouvrables pour un montant de 1 447,92 €
- Accord (12 pour, 3 abstentions) sur la rétrocession vente à Mme DESCHAMPS Madeleine pour un montant de 570 € plus frais d'acte notarié
- Accord (13 pour, 2 abstentions) sur une demande de subvention de 800 € à la Communauté de Communes du Pays Loudunais dans le cadre de la manifestation Sauves qui Bouge
- Accord à l'unanimité sur la délibération donnant mandat au CDG 86 pour la protection sociale complémentaire risque prévoyance

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 SEPTEMBRE 2024

- Approbation du procès-verbal du 10/07/2024 (12 pour, 1 contre, M^{me} LUCAS Valérie n'a pas pris part au vote)
- Accord (13 pour, 1 abstention) sur la décision modificative n°2 pour les travaux à la boucherie (hotte, laboratoire), Espace du Gué (clôture terrain), plantations (ancienne voie SNCF la Vaulgère) pour un montant total de 40 400 €
- Accord à l'unanimité sur une demande de subvention du Conseil Départemental pour les plantations
- Accord à l'unanimité sur le renouvellement de la convention avec les gîtes de France et tarifs : Du 01/01/2025 au 31/12/2025 : 450,00 € la semaine ; week-end 3 jours/3 nuits 225,00 € ; week-end 2 jours/2 nuits 210,00 € ; forfait ménage particuliers 80,00 € ; forfait ménage entreprises 400,00 €. Une caution de 400 € est demandée à l'entrée
- Accord à l'unanimité sur la participation aux frais de fonctionnement année scolaire 2023/2024 pour les communes de résidence des élèves du RPI et hors RPI soit 699 € par enfant.
- Accord (13 pour, 1 abstention) sur les tarifs de la Salle polyvalente : 180 € 1 jour et 240 € le week-end pour les habitants de la commune, 270 € 1 jour et 340 € le week-end pour les gens habitants hors commune, frais de chauffage 45 € par jour en fonction des saisons
- Accord à l'unanimité pour l'attribution d'une aide exceptionnelle

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE

- Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 04/09/2024
- Accord à l'unanimité sur l'adhésion de la commune de Dangé St Romain au Syndicat ENERGIES VIENNE
- Accord (11 pour, 3 abstentions) sur la compétence « Plan Local d'Urbanisme en tenant lieu et carte communale » - transfert vers la Communauté de Communes du Pays Loudunais
- Accord à l'unanimité sur la restitution de la caution de 300 € du logement au 6 rue de la Cure
- Accord à l'unanimité sur la location d'un logement au 6 rue de la Cure pour un montant de 320 € charges non comprises
- Accord à l'unanimité sur l'avenant à la convention relative à l'éclairage extérieur des espaces de loisirs et sportifs avec la SOREGIES
- Accord à l'unanimité sur le renouvellement de la convention de Mécénat concourant à la mise en valeur du patrimoine avec la SOREGIES
- Accord (12 pour, 2 abstentions) sur la location d'un terrain à « Pisse Alouette » pour un montant de 132 €

Lors de ses séances, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :
C'était en 1925



SAPEURS POMPIERS

M. le Maire appelle l'attention du Conseil sur l'utilité de la formation dans la commune d'une subdivision de sapeurs-pompiers. Il insiste à délibérer à ce sujet et à prendre en ce qui concerne la dépense, l'engagement prescrit par l'article 3 du décret du 10 novembre 1903.

Le Conseil municipal ouï l'exposé de M. le Maire.

Considérant que l'organisation régulière et permanente d'un service de secours en cas d'incendie répond aux vœux unanimes de la population ; que la commune dispose actuellement d'une somme pouvant couvrir les frais d'acquisition d'une pompe à incendie et du matériel nécessaire.

Délibère qu'il y a lieu de former dans la commune une subdivision de sapeurs-pompiers d'un effectif de 16 hommes y compris l'officier conformément aux dispositions du décret du 10 novembre 1903, la commune s'engageant à contribuer dans la dépense selon ses moyens.

Les cadres de la subdivision de compagnie seront ainsi composés : 1 sous-lieutenant, 1 sergent, 2 caporaux.

La commune s'engage à créer au moins pendant 15 ans les ressources nécessaires pour couvrir les dépenses prévues à l'article 3 pour les communes qui demandent l'autorisation de créer des corps de sapeurs-pompiers, savoir :

- 1° Frais de tenue de feu pour l'officier, les sous-officiers, les caporaux et sapeurs-pompiers et l'achat de tambours ou clairons,
- 2° Entretien, chauffage, éclairage et mobilier du poste et du local servant aux réunions du Conseil d'administration,
- 3° Entretien de la pompe et ses accessoires,
- 4° Frais de registres, livrets, papiers, contrôle et autres.

CANTONNIERS COMMUNAUX

M. le Maire informe le Conseil que les cantonniers municipaux demandent une augmentation de salaire de 50 francs par mois. Le Conseil faisant droit à cette demande fixe à 250 francs le salaire mensuel des cantonniers municipaux et décide que ce taux sera appliqué à partir du 1er novembre 1925. Il limite en outre à 4 le nombre de cantonniers communaux devant fournir 5 mois de travail chacun dans l'année.

POMPE A INCENDIE

M. le Maire rappelle que par sa délibération en date du 7 juin dernier, le Conseil municipal a décidé d'organiser une subdivision de sapeurs-pompiers et qu'il y aurait lieu d'acheter au plus tôt une pompe à incendies et ses accessoires.

Le Conseil municipal, estimant que cette pompe est appelée à rendre les plus grands services aux habitants de la commune en cas d'incendies, autorise M. le Maire à traiter pour cet achat au mieux des intérêts de la commune avec M. MOULIN Edmond, ferblantier à Saint Jean de Sauves.



*Résidence le Pré Saint-Jean

SAINT-JEAN-DE-SAUVES**Naissances**

BARRIN Thaïs	12 avril 2024
AUGEARD Manoë	22 avril 2024
GUERIN Viky	07 mai 2024
THOMAS SONREL Justine	28 juillet 2024
MIESCH Ella	9 octobre 2024

Mariages

DUBOIS Grégory et MELIN Cécile	09 mars 2024
GUITTON Romain et KREMBSER Maud	15 juin 2024
FLAMANT Florian et DOUCET Mathilde	21 juin 2024

Décès

RENARD Charles	11 octobre 2023
* BAZIN Michelle	03 novembre 2023
* VERITE Raymonde	13 novembre 2023
AGUILLON Jean époux de Hélène GOURAUD	17 novembre 2023
FORTUNE Michel époux de Anne-Marie REAULT	30 novembre 2023
GUIBERT Cathy épouse de Thierry CLAVIER	05 décembre 2023
* BRAND Jacques époux de Colette ROUGER	05 janvier 2024
* SOMMER Marc	07 janvier 2024
* ROTH André époux de Lucienne PIELLA	26 janvier 2024
* MERLE Monique	28 janvier 2024
* CHAMBON Daniel époux de Nicole PETIT	05 février 2024

* URIEN Roger époux de Annick KEROYANT	06 février 2024
VERDIER Gaston veuf de Yvette AUDET	09 février 2024
* FASSEUR Jeannine veuve de André TRINEL	14 février 2024
* BABIN Jacqueline veuve de Guy CHEBEAU	07 mars 2024
* PAWELKO Wladria	11 mars 2024
* BONNET Michelle veuve de Jacques AMYOT	22 mars 2024
PIQUARD Jean-Marie	31 mars 2024
OUVREARD Thierry	08 mai 2024
* BODIN Jeanne veuve de André GIRARD	23 mai 2024
BASSE Alain	16 avril 2024
THIOLET Joël	27 juin 2024
* MORICEAU Simone veuve de Paul METAIS	29 juin 2024
* NAVELLOU Louis veuf de Denise RODRIGO	24 juillet 2024
* TASCHER Louis	06 août 2024
KREMBSER Philippe	16 août 2024
CONTREAU Guy veuf de Annette GRELIER	24 août 2024
DOUSSAINT Claudette épouse de DURANTON Claude	18 septembre 2024
THOMAS Christian époux de Nicole BAUDET	19 septembre 2024
* CHAUVELIN Jean-Michel	20 octobre 2024

FRONTENAY-SUR-DIVE**Décès**

HERNOUT Michel époux de KEGELS Geneviève	17 septembre 2024
*RICHARD René veuf de MITTAULT Micheline	03 octobre 2024

BERTAUDIERE Génrard époux de Annie BIGOT	15 octobre 2024
---	-----------------



Saint-Jean-de-Sauves Frontenay-sur-Dive

Brochure
détachable

LISTE
des artisans,
commerçants,
entreprises,
professions libérales
de la commune de
Saint-Jean-de-Sauves/
Frontenay-Sur-Dive

ALIMENTAIRE

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

MAISON POTHET

« Aux délices de Madeleine »

POTHET Anthony

2 route de Mirebeau

Tél : 05.16.08.48.29

SUPERETTE COOP

Noémie et Emile

4 place de la Mairie

Tél : 06.33.32.39.21

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

BAUDRY Frères

2 place de la Mairie

Tél : 06.88.79.10.88

BAR / RESTAURANT / TRAITEUR

« LE SAINT JEAN »

LORAY Jean-Philippe

3 route de Mirebeau

Tél : 05.16.08.35.84

BANQUE - ASSURANCE

CRÉDIT AGRICOLE

4 place Marcel Chauvineau

Tél : 05.49.22.79.91

AGENCE POSTALE COMMUNALE

POINT NUMÉRIQUE

ST-JEAN-DE-SAUVES

3 bis, route de Mirebeau

Tél : 05.49.03.38.86

BÂTIMENT

CHARPENTE-COUVERTURE-

ZINGUERIE

BOUCHER Christian

8 Grand'Rue

Tél : 05.49.39.25.71

CHAUFFAGE-ELECTRICITÉ- PLOMBERIE

AMAUGER Christophe

3 rue des Quatre Rois - Sénessaïs

Tél : 05.49.50.89.60

LOULERGUE Jean-Philippe

1 impasse du Douzin - St Aubin

Tél : 05.49.50.71.87

MAÇON-CARRELEUR

DEBROU Sarl

8 rue Georges Moreau

Tél : 05.49.50.81.76

MAÇONNERIE TRADITIONNELLE RÉNOVATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

BARRAUD Damien

3 impasse de la Forteresse-St Aubin

Tél. 06.70.34.05.94

PEINTRE

METAIS Didier

50 route de Mirebeau

Tél 05.49.50.60.78

GATINEAU Alex

6 rue du Lavoir - St Aubin

Tél : 06.66.67.15.37

PENNETEAU Eliott

12 route de Leugny

Tél : 06.78.52.90.42 ou 07.89.64.69.41

TRAVAUX TERRASSEMENT, ASSAINISSEMENT, COURS ET ALLÉES

BARRIN Mathieu

2 route de St Clair

Tél : 06.22.48.48.35

MENUISIER

BIGOT Pascal

9 rue de la Mode de Vie - Leugny

Tél : 06.12.42.00.88

TUYAUTERIE INDUSTRIELLE- PLOMBERIE-CHAUFFAGE

BDH compagny
42 route de Mirebeau

Tél : 06 36 08 58 91

TOURNEUR SUR BOIS

BIGOT François
1 ter, rue de l'Epinay - Frontenay

Tél : 06.15.92.10.57

COIFFEUSES

DOUAUD Adeline

20 route de St Clair

Tél : 05 49 50 91 41

COIFFURE À DOMICILE

MIREBEAU Fabienne

Tél : 05.49.50.16.91

MIL'ET UN ONGLE

Prothésiste onguilaire à domicile

GUIGNARD Emilie

Tél : 06.43.51.48.63

MÉCANIQUE AUTO MOTOCULTURE

DEGUIL Philippe

11 bis route de Mazeuil

Tél : 05.49.89.33.33

NOTAIRE

Maître MARTIN Ariane

38 rue Mule Rouge

Tél : 05.49.50.80.54

SANTÉ

MÉDECIN

Dr AUGER Florentin

41 rue Mule Rouge

Tél : 05.49.22.26.10

PHARMACIE

M^{me} MACOUIN Cécile

1 place du Maquis de Scévolles

Tél : 05.49.50.80.67

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

M^{mes} QUINQUENEAU Isabelle

et OUVRARD Céline

14 route de Leugny

Tél : 05.49.50.54.65

OSTÉOPATHE

M^{me} TIRADON Margaux

41 rue Mule Rouge

Tél : 05.49.51.70.57

KINÉSITHÉRAPEUTE

M. OLIVET Julien

6 place Marcel Chauvineau

Tél : 05.16.134.48.88

www.doctolib.fr

MÉDECINE CHINOISE

TRADITIONNELLE-LASER TABAC

M. et M^{me} CARDOT Michael et Flora

2 rue Mule Rouge

Tél : 06.20.43.45.38 (M.)

06.88.50.32.55 (M^{me})

EHPAD LE PRÉ ST JEAN

11 bis, rue Mule Rouge

Tél : 05.49.89.33.00

SERVICES

ENTRETIEN PARCS ET JARDINS

COURLIVANT - CHIRON PAYSAGE

1 bis, Midouin

Tél : 06.82.14.47.07

GSD PAYSAGISTE

DUPUIS Pierre

3 route de la Forteresse - Pommereau

Tél : 07.60.36.54.86

NATHEO PAYSAGISTE

ALLONNEAU Anthony

1 rue des Varannes

Tél : 06.59.18.42.10**AMBULANCES/TAXIS**

Isabelle

7 bis, route de St Clair

Tél : 05.49.50.83.74**POMPES FUNÈBRES - FUNÉRARIIUM**

AUGERON Sarl

44 route de Mirebeau

Tél : 05.49.22.82.72**FABRICATION D'INSTRUMENT
DE MUSIQUE - LUTHIER**

GIRARD Claude

6 rue de la Voie Girault – Puyravault

Tél : 05.49.50.83.94**APICULTURE**

GIRARD Hervé

6 rue de la Voie Girault – Puyravault

Tél : 05.16.95.33.04**SEMAT - MATÉRIEL AGRICOLE**

40 route de Mirebeau

Tél : 05.49.50.80.87**S.C.E - MACHINE À BOIS**

10 rue de la Maraîche

Tél : 05.49.60.82.34**SARL 3 DS 86**

(ALARME, VIDÉO SURVEILLANCE)

GIRAULT Nicolas

3 rue des Vignes du Peu-La Roche

Tél : 09.81.39.65.56**COOPÉRATIVE AGRICOLE**

TERRENA

11 route de Mazeuil

Tél : 05.49.50.85.18**TOURISME ET
CHAMBRE D'HÔTES****GÎTES COMMUNAUX**

1 et 3 chemin de Beaurepaire

Tél : 05.49.50.80.92**BELLES'S RETREAT**

5 Grand'Rue

Tél : 07.85.48.30.87**05.49.50.69.30****GÎTE LE MONTEIL**

26 rue de la Noblesse – Le Monteil

www.gitelemonteil.fr**GÎTE LA BERGERIE**

4 rue de Lion - Frontenay-Sur-Dive

Tél : 04.58.16.02.20**GÎTES LES ÉCURIES DE PRIMERY**

Primery - 4 route du Moulin

Tél : 06.31.44.44.86**GÎTE L'ABBAYE**

1 l'Abbaye

Tél : 06.43.55.22.32**LE SAINT AUBIN**

Chambres d'hôtes

2 rue du Lavoir – St Aubin

Tél : 06.23.36.13.86**LOGEMENTS INSOLITES****« LA VALLÉE DE L'OUEST »**

3 rue du Bois d'Acacias - Renoué

Tél : 06.87.59.70.70**AUTRES****PENSION CANINE**

CHAMPROBERT Aude

LA LOUBRIE

Tél : 06.68.35.04.26

École René Mabileau

Cette année, l'école accueille 138 élèves répartis sur 6 classes et un dispositif ULIS.

Durant cette nouvelle année scolaire, les élèves de l'école vont continuer à être de vrais petits jardiniers pour entretenir leur jardin d'école.

Celui-ci se développe d'année en année.

Nous pouvons maintenant y trouver une spirale aromatique, une jardinière remplie de menthe, un espace avec des bulbes de toutes les saisons, un bananier, une haie, des arbres fruitiers qui donnent leurs premiers fruits mais aussi des toilettes sèches, un petit salon de jardin, une cabane pour les hérissons.

Un grand merci aux parents pour les dons de plants et l'arrosage durant l'été.

Depuis deux ans, certaines classes expérimentent « la classe dehors » dans ce jardin, qui est le lieu idéal.



ANIM'École

Pour l'année scolaire 2023-2024, les membres du bureau de l'Association des parents d'élèves ont été très dynamiques et efficaces.

Les bénévoles ont organisé plusieurs événements à destination des élèves et de leurs familles :

- la fête de la rentrée
- la boum d'Halloween
- la fête de Noël
- la kermesse
- une journée au Futuroscope pour les CM2
- le parc Choupiland en partenariat avec la brocante organisée par le comité des fêtes.

Les membres de l'APE ont également planifié plusieurs ventes (madeleines Bijou, saucissons, tote bag personnalisés avec les dessins des élèves, brioches et préfous en partenariat avec la boulangerie) afin d'aider l'école à financer les projets ci-dessous :

- les courses pour les ateliers cuisine à la COOP
- du matériel de jardinage
- des jeux pour la cour (trottinettes, raquettes et balles de ping pong)
- une partie de la classe découverte pour les élèves du CE1 au CM2.
- une partie des interventions pour les élèves de GS et CP.

Armand Michaud, président de l'association tient à remercier les membres de l'APE pour leur implication, les parents bénévoles pour leur aide, les partenaires (Boulangerie, COOP, CCPL, Mairie, Comité des fêtes) pour leur collaboration ainsi que les enseignantes pour leur investissement et leur bienveillance auprès de nos enfants.

Afin que l'association perdure, l'APE appelle à une mobilisation des parents.

« Plus nombreux nous sommes, plus légère et simple est la tâche ».

Comité des fêtes



Le 6 avril 2024, nous avons reconduit la traditionnelle marche, qui a rassemblé une centaine de participants.

Le 4^e dimanche de juin 2024, nous avons organisé une brocante en partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves. Cet événement a été une grande réussite avec 76 exposants.

Le 24 novembre 2024, nous avons relancé le marché de Noël à la salle des fêtes, accueillant une vingtaine d'exposants.

Le comité des fêtes fait peau neuve avec une grande majorité de l'association renouvelée. Nous

tenons à remercier tous les membres qui ont quitté l'association ces deux dernières années pour leur dévouement et leur implication. Grâce à eux, le comité existe toujours et dispose d'un capital important qui nous permettra de mettre en place de nouvelles idées pour agrémenter les festivités de la commune. Nous espérons que certaines de ces idées verront le jour dès 2025. Si vous souhaitez nous rejoindre pour accomplir de beaux projets, vous pouvez nous contacter via notre nouvelle adresse email : cdf.st.jean.de.sauves@gmail.com, ou via le Président : Antoine BELLIOU. Tous les membres du comité des fêtes vous souhaitent une très belle année 2025, riche en nouveautés et pleine de projets.

Festivement,

Le Comité des fêtes de St Jean de Sauves

Club Archéologie



L'association archéologique de Saint-Jean -de-Sauves a poursuivi son activité avec la bourse aux livres toutes collections qui s'est déroulée en février 2024.

L'association s'est investie dans la nuit des musées le 18 mai 2024. En effet, des visites guidées étaient proposées aux visiteurs ainsi qu'un atelier mosaïque pour les enfants.

Le musée reste ouvert aux heures de la partie médiathèque ou sur rendez-vous pour les visites guidées pour les groupes.

Le 16 février 2025 Bourse aux livres - Salle polyvalente route de l'étang.

Une adresse mail est disponible pour vos questions : associationarcheologiquesauves@orange.fr

La Présidente, Sonia Guitton

ACCA
Saint-Jean-de
Sauves

Cette année le bulletin portera son importance sur le nombre de sociétaires qui reste stable voir en augmentation pour la commune de Saint Jean de Sauves soit 86 adhérents malgré une baisse de chasseurs en France d'année en année.

Mais notre doyen de 91 ans « Marcel » ne se lasse pas de cette passion et reste toujours actif à l'ensemble des manifestations. C'est un bon exemple à suivre. (le sport de la chasse conserve).

Nous remercions également tout ceux qui ont participé à la pause de clôtures électriques lorsque la période de chasse était fermée pour protéger les cultures des agriculteurs de la commune qui avaient du dégât de grands gibiers.

N'oubliez pas nos deux prochaines manifestations loto et banquet ou les dates restent encore à définir.

Le Président Christian BOUCHER

Adrénaline Spectacles



En 2024, l'association Adrénaline Spectacles a célébré son cinquième anniversaire en beauté, entourée de plumes et de paillettes.

UN SUCCÈS PROLONGÉ

Une dernière représentation de la comédie musicale "Seventies" a été proposée par nos comédiens suite au succès remarquable des dates de 2023. La troupe a temporairement investi le gymnase de Saint-Jean-de-Sauves pour plonger les spectateurs dans un univers imaginaire où une éditorialiste holographique dévoile l'interdiction du Disco par le gouvernement, incitant un groupe d'opposants à se rebeller. Pour cette occasion, de nouvelles mises en scène, costumes et décors ont été présentés. Céline LEFEBVRE et Thierry CASSEGRAIN ont assuré en régie.

LA MISS A EU DE LA CONCURRENCE

La grande Mistinguett a également fait son retour sur scène avec le spectacle de cabaret Mistinguett et Madame Irma », écrit et mis en scène par Wilhem. Cette fois, la célèbre meneuse de revue des années folles s'est retroussée les manches pour percer le mystère entourant Madame Irma, la soi-disant voyante, et son acolyte magicien, Gaston le Magnifique. L'histoire a révélé des amours secrets, notamment entre Léon Volterra et Madame Vonchstressand, une chorégraphe au caractère bien trempé. Manon MENANTEAU, Chiti REGNAULT et Laya COSTES-REGNAULT ont superbement assuré les danses au cours des huit représentations de ce spectacle.

Les soirées ont enchanté petits et grands, jusque dans l'assiette. Les spectateurs ont pu savourer des planchettes gourmandes servies sur des tables de cabaret, recréant ainsi l'atmosphère des années folles. Ce succès est le fruit d'une organisation impeccable grâce à nos incroyables bénévoles, présents tout au long de l'année.



2025, ENTRE THÉÂTRE ET ODYSSEE

L'année 2025 commencera avec « Des Corps en Cadeaux », une pièce de théâtre inédite signée

Wilhem. Ce spectacle vous plongera dans une soirée de réveillon de Noël qui tourne au drame lorsque Catherine revient dans la maison familiale avec le corps de son amant.

Le retour tant attendu de l'événement, L'Odysée, sera également au programme. La prochaine édition s'annonce riche en émotions avec pas moins de six spectacles présentés au cours de la journée. Vous pourrez explorer un village animé avec des tournois, des séances photo en costumes, de la peinture sur blasons, une allée de créateurs et artisans locaux, et bien d'autres surprises encore.

À la tombée de la nuit, les spectateurs pourront admirer le traditionnel spectacle nocturne, fresque historique retraçant la Guerre de Cent Ans, enrichie cette année de nouveaux tableaux. Rendez-vous le samedi 7 juin 2025 !

Pour réaliser ce projet, l'association Adrénaline Spectacles recherche encore des bénévoles dans divers domaines : comédiens, danseurs, techniciens, cavaliers, animateurs, et bien d'autres.

N'attendez plus, contactez-nous pour participer à cette formidable aventure !

POUR CONTACTER L'ASSOCIATION :

adrenalinespectacles@gmail.com
Tél. : 06 52 24 87 51

La Truite Moncontouroise

Nous allons démarrer une nouvelle saison de pêche dans nos rivières en espérant bien évidemment que le niveau de l'eau soit suffisant pour le bon équilibre de notre rivière. Nous continuons à aménager certains tronçons du Prepson, nous persévérons pour qu'ils soient les plus efficaces possibles (pas toujours évident !)



ALEVINAGE 2023

Mars 2023 : 80 kg de farios pour St Jean de Sauves
30 kg de farios pour Frontenay

Avril 2023 : 60 kg de farios pour St Jean de Sauves
20 kg de farios pour Frontenay

Parcours : 5 x 50 kg de farios

SALON DE LA PÊCHE

La Truite Moncontouroise a organisé cet hiver un « troc pêche » à Moncontour le 26 février dernier. Cette manifestation est une brocante d'articles de pêche. Nous avons également organisé des ateliers découverte pour nos jeunes pêcheurs. De nombreux exposants étaient de la partie. Une buvette et un service de restauration étaient mis en place par nos soins. Nous remercions également la fédération de pêche de nous avoir mis à disposition un simulateur de pêche pour les petits comme les grands. Nous pensons renouveler celle-ci pour l'année 2024. En souhaitant vous y accueillir nombreux !

CONCLUSION

Merci à toute l'équipe de la section pour leur engagement que ce soit pour les aménagements, les alevinages ainsi que la tombola.

Et un grand merci à Pascal, Benoit et Alain Dérison pour le bon fonctionnement des lâchers du parcours.

A bientôt sur nos rivières

Le responsable de la section, Guillaume Poupeau



Loisirs pêche étang



Cette année nous avons pu aleviner au mois de novembre car l'étang était à son niveau.

Nous avons lâché 350 kg de gardons, 300 kg de tanches, 100 kg de carpes et 4 brochets.

80 kg de truites ont été alevinées pour un week-end exceptionnel avant l'ouverture de la pêche en rivière. Les pêcheurs étaient au rendez-vous.

De l'ouverture à la fin du printemps la météo n'a pas été à notre avantage pour l'affluence des pêcheurs.

Pour cette saison, 3 pêches de nuit ont attiré les mordus de la carpe.

Après la fermeture de l'étang nous avons fait les comptes et nous sommes retombés à peu près sur nos pattes !

Mon équipe et moi rendons hommage à Christian Thomas qui nous a quitté récemment.

Son dévouement et son engagement étaient précieux pour notre association.

Le président, Francis BARRIN

La Clémentoise



L'assemblée générale et la galette des rois de la Clémentoise a eu lieu le 20 janvier 2024. A été présenté le bilan moral et financier de l'association de l'année 2023, notamment le bilan du théâtre de novembre 2023.

COMPOSITION DU BUREAU 2024 :

- **Président** : Charles-Henri BAULIN
- **Vice-Présidente** : Emeline MASON
- **Trésorière** : Ghyslaine ADEUX
- **Trésorière adjointe** : Cécilia BRECHET
- **Secrétaire** : Solène FRADIN
- **Secrétaire adjointe** : Stéphanie ABOLIVIER
- **Membres** : Eloise CHICARD, Laurence BOUCHE, Jennifer ROBERT
- **Membres des jeunes** : Constance HUXTIN, Mario BAULIN-LUMINEAU, Victor REIGNIER, Luc ABOLIVIER

Les 12 et 13 avril 2024, nous avons choisi de représenter nos saynètes de théâtre jouées en novembre 2023, le spectacle ayant été repoussé en octobre 2024.

Le 15 juin 2024, la Clémentoise a organisé une soirée dansante Année 80. Vous avez été 120 convives à avoir répondu à notre invitation en costumes. Notre Jean-Phi du Saint Jean nous avait préparé les repas et Ludo était notre DJ fou de la soirée. L'ambiance rétro nous manquait et on avait envie de danser !! Bravo pour votre participation au petit concours et merci à nos partenaires pour les lots du petit concours de costumes !



Le 29 juin 2024, comme l'année précédente la Clémentoise a participé à l'organisation de la journée dédiée aux jeunes «Sauves qui bouge», avec l'aide de bénévoles de l'association ainsi que Damien, notre animateur improvisation théâtrale pour les jeunes et les moins jeunes.

C'est la rentrée et nous sommes en pleine préparation de notre prochain spectacle de variétés « Un voyage OR

du commun » que nous travaillons depuis début mai. La lecture de cet article se fera en janvier, on vous en dira plus l'an prochain ! Mais nous pouvons déjà vous dévoiler que les jeunes ont écrit leurs textes eux-mêmes et ont participé à la mise en scène. Merci les jeunes !

Nous sommes repartis pour nos animations, si vous êtes intéressés pour venir rejoindre notre association, n'hésitez surtout pas à nous contacter pour vos talents d'acteurs, de chanteurs, de musiciens et de techniciens. Voici nos coordonnées 06 71 26 54 74 et vous pouvez aller sur la page Facebook de la Clémentoise. Merci aux membres pour leur mobilisation et leurs efforts au sein de notre association.

A bientôt et comme disaient nos anciens «a t ché fêtes et bounne année »

BAULIN Charles-Henri



Foyer des Jeunes

Nous avons repris notre activité Gym le mardi 1^{er} octobre 2024 proposé par le Foyer des jeunes, dans les salles mises gracieusement à disposition par la Municipalité.
La reprise des cours a eu lieu le mardi 1^{er} octobre 2024

Vous avez toujours le choix entre :

Gym douce : Mardi de 14h30 à 15h30. Salle des fêtes.
Les exercices sont adaptés : C'est donc tout l'intérêt de cette pratique pour vous entretenir et vous aider à fournir des efforts plus ou moins intenses.

Gym : Mardi de 19h à 20h. Salle des fêtes.
Les exercices peuvent servir à renforcer votre corps, cela exerce vos muscles d'abord mais également, les articulations, les tendons, les os.

Relaxation : Mercredi de 18h30 à 19h30.

Salle derrière la Mairie.

Mouvements du corps et relaxation du mental. Pratiqué régulièrement, la relaxation permet de réduire le stress, d'améliorer la posture et la souplesse, et de mieux gérer ses émotions.

Nos tarifs restent attractifs grâce à la mise à disposition gratuites des salles par la municipalité :

1 cours : 33 €/trimestre

2 à 4 cours : 43 €/trimestre

Comme l'an dernier nous avons clôturé l'année par un repas au restaurant dans une ambiance très conviviale.

N'oubliez pas également que le groupe de marche vous accueille tous les lundis et jeudis matin à 9h rendez-vous devant la pharmacie pour des balades de 1h ou 2h. N'hésitez pas à essayer, sans a priori !!

La marche est gratuite bien entendu.

N'hésitez pas à nous joindre pour tout renseignement utile :

Claude VILLERET : **06 23 36 13 86**

Mauricette LABBE : **06 12 38 92 78**

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2025.

La Présidente, Claude Villeret



ASM



Cette saison 2023-2024, une nouvelle ère débutait pour l'ASM, et surtout pour son école de foot, avec le départ de son salarié (Tony).

Il a fallu totalement se réorganiser, continuer le travail de ces dernières années, en modifiant des choses, se répartir les tâches.

Cette saison a été marquée par la reconduction de nos labels, label école de football, label féminin et label séniors. Ces remises ont été effectuées le vendredi 26 janvier, au pavillon du Québec, lors de notre traditionnelle soirée galette sponsoring, avec la présence du président du district de la Vienne Stéphane BASQ et de certains de ses collaborateurs. Ces labels sont importants, ils sont des gages de qualité et montrent à quel point le club travaille bien et continue de se structurer.

En termes d'effectif, nous finissons l'année sportive avec 140 licenciés venant d'une trentaine de communes, dont 90 licenciés jeunes.

Nous avons pu engager au moins une équipe par catégorie. Notre objectif est de ne laisser personne sur le côté. Nous avons pu réussir cette mission grâce à l'Entente Nord Poitou.

L'Entente Nord Poitou est constitué des clubs de Nord-Vienne, Sammarçolles, Les Trois Moutiers, Beuxes et St Léger.

Nos équipes séniors Féminine et masculine ont vaillamment défendu les couleurs de notre club sur les différents terrains du département.

Nous remercions la municipalité de Saint Jean de Sauves pour son aide précieuse (stade, prêt des différentes salles, subventions) Nous avons la chance d'avoir une équipe à notre écoute et qui nous aide tout au long de l'année.

Nous tenons à remercier les membres du bureau, les dirigeants, les éducateurs ainsi que les parents qui nous font confiance.

**Éric Bréchet et Sonia Laillault,
Présidents du FC ASM**

Renseignement et inscription :

Fabien POISSON - 06 81 06 89 16

Pour suivre l'actualité : <http://fc-asm.footeo.com/>

Tennis club



Le tennis club se voit accueillir de nouveaux membres cette année. En grand partie ce sont des femmes qui ont rejoint l'équipe afin de taper dans la balle tous les lundis soir à partir de 18h00.



Nous rappelons qu'actuellement, l'association de tennis de St Jean de Sauves est un club loisir qui n'est pas affilié à la FFT et par conséquent ne compte pas de coach spécialisé. Donc pour tout amateur souhaitant taper la balle jaune dans un cadre ludique et convivial, vous êtes les bienvenus. Pour cela, vous pouvez vous adresser à l'un des membres du bureau :

- **Président** : M. BACHELIER Olivier - 06 80 66 82 57
- **Vice-Président** : M. LEHEUP Régis - 06 85 76 64 48
- **Trésorière** : M^{me} FRADIN Solenne - 06 20 76 05 73
- **Secrétaire** : M. BELLLOT Antoine - 06 37 26 90 37

Si vous voulez venir jouer au tennis en extérieur à n'importe quel moment de la semaine, vous pourrez demander les clés soit aux personnes ci-dessus soit en vous présentant à la pharmacie Macouin contre le règlement de la cotisation au préalable et en laissant une carte d'identité.

- 1 session de 2 heures = 8€

- 1 carte de membre à l'année = 30€

**Les membres du tennis vous souhaitent à vous et à tout votre entourage,
leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.**

Sportivement
Le Président, Olivier BACHELIER

Comité de la Chapelle de la Roche



8 septembre, fête de la nativité : comme chaque année une célébration a eu lieu un peu différemment puisque l'évêché n'a pas libéré de prêtre ni diacre.

Un grand merci à Yvette qui nous a fait une belle cérémonie de prière.

Virginie et Alain, nouveaux habitants de la Chaume nous ont fait l'honneur de l'accompagner avec leurs instruments musicaux et leur gentillesse.

Cette belle journée s'est achevée par un repas à la salle des fêtes de St Jean de Sauves

Merci à tous de votre présence et à l'année prochaine encore plus nombreux.

La Présidente, Danièle TURQUOIS

Association Donneurs de Sang Bénévoles



L'association a pu reprendre ses collectes. La réservation pour un don est toujours nécessaire par Internet « dondesang.efs.sante.fr » mais elle fait gagner du temps au donneur. En cas de difficulté pour s'inscrire les membres du bureau peuvent vous assister.

Cette année 2 collectes ont déjà eu lieu et la prochaine est prévue le lundi 18 novembre à St Jean de Sauves de 15h00 à 19h00.

La dernière Assemblée Générale a eu lieu le samedi 9 mars. 24 personnes ont répondu présent. Florence Chiron a rejoint notre équipe et nous la remercions.

Mais la fin de l'année 2024 voit enfin la réalisation du dernier Congrès Départemental dans notre secteur à Loudun. Les membres du bureau des 3 associations ont permis une belle réalisation après un retard dû au désagrément du Covid. Merci à la commune de St Jean de Sauves et au Crédit Agricole de nous avoir suivi pour cette organisation.

Le 54^e Congrès de l'Union Départementale pour le Don de sang Bénévole de la Vienne a eu lieu le dimanche 6 octobre organisé par les associations des Donneurs de Sang de Loudun, St Léger de Montbrillais et St Jean de Sauves. 100 personnes étaient présentes.

Lors de ce Congrès plusieurs sujets ont été abordés notamment :

- * L'autosuffisance en produits sanguins. L'EFS est devenue depuis 2000 l'établissement unique de transfusion sanguine. Le don de plasma va ainsi s'intensifier pour les besoins des malades en médicaments. Le don de plasma peut s'alterner avec 2 dons de sang total.
- * La valeur éthique du don. Chaque donneur le fait de façon volontaire, bénévole et anonyme. Il n'autorise personne à faire du profit avec son don.
- * La question des collectes en milieu rural. Le fonctionnement des collectes a changé. Les petites collectes en campagne doivent permettre de collecter au moins 40 poches. Toutefois, l'EFS a besoin de nos collectes mobiles et les associations présentes l'ont fait savoir haut et fort.
- * Les moyens donnés aux associations pour assurer la fidélisation et le recrutement des donneurs de sang. Les bénévoles s'essouffent comme dans beaucoup de domaines. Mais il faut les préserver car ils développent un acte de solidarité et de générosité. Ils ne comptent ni leur temps, ni leur implication car « ils croient en l'avenir et ils savent que les malades ont besoin d'eux ».

L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DE SAINT JEAN DE SAUVES ORGANISE :

- Prochaine Assemblée Générale le **samedi 15 mars 2025 à 18h30 à la Salle des Fêtes de Saint-Jean-de-Sauves**. N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à nous suggérer vos idées pour trouver et fidéliser de nouveaux donneurs. Toutes les personnes qui veulent nous rejoindre au sein du bureau seront les bienvenues.
- **Dates pour les collectes de l'année 2025 avec l'association de Mirebeau. Nous comptons sur vous !**

Désormais, il y aura non plus 3 mais 2 collectes de sang pour l'association de Saint Jean de Sauves. La collecte de Moncontour en juillet-août a été annulée. Une discussion a été lancée au dernier congrès et nous attendons le retour. Cependant, entre chaque collecte, les donneurs pourront aller à Mirebeau faire un nouveau don puisque l'association en proposera 4. **Attention à bien respecter le délai de 8 semaines entre chaque don.**

- **Lundi 27 janvier** à Mirebeau de 15h à 19h
- **Mercredi 26 mars** à Saint-Jean-de-Sauves de 15h à 19h
- **Vendredi 23 mai** à Mirebeau de 15h à 19h
- **Mardi 22 juillet** à Mirebeau de 15h à 19h
- **Mercredi 23 septembre** à Saint-Jean-de-Sauves de 15h à 19h
- **Vendredi 21 novembre** à Mirebeau de 15h à 19h



Pour plus de renseignements,
n'hésitez pas à contacter :

Thierry BONTEMPS - Président - **05 49 22 71 22**
Laure BRÉCHET - Trésorière - **06 99 68 76 40**
Marielle TROUVÉ - Secrétaire - **06 09 74 49 05**

Les Anciens Combattants A.F.N.

Un petit compte rendu de nos activités réduites de notre association Le Fraternelle Anciens Combattants.



Le 23 mars : assemblée générale

Le 20 avril : Congrès du secteur Nord Vienne des anciens combattants où des personnalités ont pris la parole dont Bruno BELIN. Des médailles de bronze, d'argent, de vermeil ont été remises ainsi que la médaille d'honneur à Mr André BARBOT par le Président départemental des anciens combattants.

Le 8 mai : Commémoration de l'armistice avec dépôts de gerbes aux Monuments de Saint Jean de Sauves et Frontenay-sur-Dive.

Le 14 juillet : Dépôts de gerbes aux Monuments aux Morts.

Le 25 août : Commémoration du Maquis de Scévolles à la stèle de Guesnes.

Le 4 octobre : Congrès départemental des anciens combattants au Vigeant

Le 13 octobre : Rassemblement pour le 80^e anniversaire de l'armistice de la guerre 39-45 à Thurageau

Le 11 novembre : Cérémonie à l'Église et dépôts de gerbes aux Monuments aux Morts de Saint Jean de Sauves et Frontenay-sur-Dive. Participation au téléthon.

COMPOSITION DU BUREAU DE NOTRE ASSOCIATION LA FRATERNELLE

- **Président :** Jean-Claude BRECHET

- **Vice-Président :** Eugène LEVEQUE

- **Trésorier :** Michel AUDET

- **Secrétaire :** Maurice MARQUOIS

- **Secrétaire Adjoint :** Guy SECQ

Notre association déplore le décès de notre camarade et ami Gaston VERDIER.



**Le Président
Jean-Claude BRECHET**

Club Canin



«Le club canin de St Jean de Sauves est une association répondant à la demande des propriétaires de chiens cherchant à sociabiliser leur animal ou lui faire pratiquer une activité physique et mentale.

Nous avons organisé notre concours annuel de mondioring en août. Il a été évalué de main de maître par un juge en provenance du Portugal.

Comme chaque année en octobre, nos adhérents participent à la réussite de l'exposition internationale de Poitiers en aidant à l'organisation de cette dernière.

Vous pouvez venir nous rencontrer et nous rejoindre le dimanche matin, de 10h à 11h, pour un cours d'éducation collectif sur le site de l'ancien camping.

Contact : clubcaninsjds@gmail.com - 06 72 58 31 48

Le Président, Julien PERRIN



CIS Saint-Jean-de-Sauves



La vie d'un centre d'incendie et de secours tel que celui de la commune de Saint Jean de Sauves continue de voir ses effectifs évoluer. Aussi, cette année 2024 nous sommes heureux de compter 5 nouvelles recrues dont 2 femmes.

Le centre compte dorénavant 12 sapeurs-pompiers dont 3 sous-officiers et 9 hommes/femmes du rang et 1 JSP toujours en formation à Mirebeau. Nous restons à la recherche de personnes motivées pour compléter notre équipe et ainsi garantir notre disponibilité sur toutes les interventions.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le centre de St-Jean-de-Sauves est mutualisé avec le centre de Moncontour. Ce qui signifie que les sapeurs-pompiers de St-Jean-de-Sauves complète les effectifs du centre de Moncontour, principalement en journée, afin de pouvoir armer un véhicule complet. Cette mutualisation a permis de réaliser plus de 12 sorties en commun.

Comme les dernières années, nous comptons encore environ 150 interventions sur l'année principalement effectuées en semaine. Ce sont pour 70% des cas, du secours à la personne, les 30% restant sont partagés entre des Accidents sur la Voie Publique, des opérations diverses, ou encore des feux.

Si vous vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez envoyer votre candidature directement à l'adresse : Chefdecetre.StJeandeSauves@sdis86.net.

Toute l'équipe du centre de Saint Jean de Sauves vous souhaite de très belles fêtes et une merveilleuse année 2025, qu'elle soit synonyme de santé et de réussite.

Le Président de l'amicale, Antoine BELLLOT



Léonore BEAULIEU-DUPRAT, Quentin ALBUFFY et Léane BEAULIEU



Stéphane BRIN et Mathieu HANOT

Club des aînés de Saint-Jean



Tous les jeudis le club propose des activités de 14 h à 18 h à la maison pour Tous. Nous vous accueillons anciens et nouveaux pour pratiquer belote, scrabble, et autres jeux de société, pétanque.

Les occasions de se retrouver sont régulières : galette des rois, assemblée générale qui a réuni 74 adhérents autour d'un pot-au-feu très apprécié ; le repas proposé par la municipalité pour la commémoration du 8 mai 1945 a réuni 57 convives.

Les repas froids du 4 juillet et du 8 août ont rassemblé 50 et 47 membres pour un repas servi à table qui a remporté tous les suffrages.

Le club a proposé également plusieurs sorties découvertes :

Le 28 mai, 26 adhérents ont pu visiter le « Paradis des Roses » à Chédigny, une chocolaterie et déguster un déjeuner convivial.

Le 5 juillet, 18 personnes ont pu profiter d'une « journée royale à Chambord » avec spectacle équestre, vols de rapaces suivis d'un déjeuner.



Le 3 octobre il y avait 21 participants pour la découverte de Tours en petit train et une « Balade sur le fleuve royal » suivis d'un déjeuner.

Voici une présentation, non exhaustive, des activités que nous vous proposons. Nous attendons vos suggestions et nous vous souhaitons une bonne rentrée en forme pour participer à la vie de notre club.

Nous vous souhaitons à tous pour 2025 de la joie, du bonheur et une bonne santé.

A bientôt !!

Renseignements auprès :

Jean-Pierre Pradoux 06 03 54 93 12

Roger Mercier 05 49 50 82 41

Claude Villeret 06 23 36 13 86

Médiathèque Saint-Jean-de-Sauves



La bibliothèque lieu convivial de lecture est ouverte :

Le lundi de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 9h30 à 11h30

Dans ce lieu on y trouve :

- Des romans et documentaires pour les adultes,
- Des bandes dessinées,
- Des romans et des documentaires jeunesse,
- Des albums pour les plus jeunes,

Nous travaillons avec la bibliothèque départementale de Poitiers pour des échanges de livres et également des réservations demandées par les lecteurs.

La bibliothèque accueille les écoles de la commune.

C'est un lieu de lecture gratuite et ouvert à tous ainsi qu'aux communes proches.

N'hésitez pas à venir nous voir.

Vous serez accueillis par Sylvie bénévole et Sophie responsable de la bibliothèque.

Elle est située 5 rue Edmond Moulin

Pour nous joindre : 05 49 54 87 01



Amicale de Frontenay-sur-Dive

Comme annoncé l'an passé, nous avons pu, en 2024, mener à bien les travaux prévus à savoir : réfection complète du plafond de notre cuisine, réaménagement des sanitaires intérieurs et réfection totale des peintures de la salle et de ses annexes.

Nos adhérents et nos visiteurs ont pu constater et apprécier les améliorations que nous avons mises en œuvre grâce à l'aide financière de notre Municipalité et à l'effort constant de nos bénévoles.

Cette année 2024, l'Amicale forte de notre centaine d'adhérents, a pu organiser de nombreux événements, à savoir des soirées festives et des journées en extérieur comme le 15 Août, une vraie fête champêtre, avec ses concours de pétanque et de belote, animations diverses, structures gonflables et un repas nocturne marqué par un très beau concert du groupe « Les vieux Crabes ».

La Truffe était encore à l'honneur cette année avec 4 randonnées qui ont connu un vif succès, la rando d'été au Puy de Mouron a été également très appréciée.

Cette année encore nous avons eu le plaisir de mettre nos locaux à disposition du Théâtre Pictave et de l'association « Amicale Populaire de Messais » pour leurs représentations théâtrales.

La journée sur le thème des Œufs de Pâques a fait le bonheur des petits et des grands comme l'année passée.

Nous avons aussi participé activement à la journée « Sauves qui Bouge » avec la buvette et les saucisses/frites !

Nous étions également présents pour le Téléthon.

En 2025 nous espérons pouvoir reconduire l'ensemble de ces manifestations et y apporter quelques nouveautés !

Vous pouvez retrouver le calendrier des manifestations dans le bulletin municipal.

Nous remercions nos élus locaux pour leur soutien indéfectible et leur présence.

Toujours motivés, nous espérons faire au moins aussi bien en 2025 qu'en 2024 pour toujours vous satisfaire.

Nous souhaitons à tous une belle et heureuse année 2025.



**Dernière minute :
René RICHARD
Bénévole depuis plus
de 70 ans nous a quitté**

**Jacky MERCIER,
Président**



Sauves qui bouge !!!



La deuxième édition de Sauves qui bouge, organisé par la commune de Saint Jean de Sauves, a réuni plus d'une cinquantaine d'inscrits aux différentes activités. Elles ont été très variées et ont eu beaucoup de succès, telles que le tir à l'arc, la danse, l'escape game, l'improvisation théâtrale, l'ultimate, le laser game, le concours photos à découvrir, les gestes qui sauvent.

Nous remercions vivement tout nos partenaires, le conseil départemental, la CCPL pays Loudunais, la MSA, le Pré Saint Jean ainsi que toutes les associations présentes et les bénévoles impliqués dans cette aventure.

Et pour finir la journée, les ducs nous ont accompagnés le temps d'un concert en déambulation qui a enchanté le public présent et tous les participants à cette journée. Merci à tous !

Présence verte services



Téléassistance et portage de repas dans toute la Vienne.

Téléassistance à domicile et mobile, personnalisable et sécurisante.

Large choix de repas en menus et à la carte, avec textures et régimes adaptés disponibles.

50% Crédits d'impôts
sur la téléassistance et sous conditions, la livraison des repas.

05 49 44 59 99 - presenceverteservices.com







Bien préparer ton recensement

EN 5 ETAPES

ETAPE 1

Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 2

Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille

ETAPE 3

Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 4

L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)

ETAPE 5

Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

1

2

3

4

5

ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut le demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalauréat / Brevet professionnel...)

En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.

Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
Quartier Aboville
7 Bd du Colonel Barthali
BP 90647
86000 POITIERS
csnj-poitiers.traitement@jeunesse.gouv.fr 09 70 84 51 51




ADMR de Moncontour



L'association ADMR de Moncontour intervient sur 10 communes : Angliers, Martaizé, Aulnay, Saint-Clair, La Chaussée, Saint-Jean-de-Sauves, La Grimaudière, Mazeuil, Craon et Moncontour.

En 2023, l'association a accompagné plus de 120 bénéficiaires pour 16 222 heures d'interventions.

Les services de l'ADMR

Que vous ayez besoin d'aide et/ou soins à domicile, de garde d'enfants, de transport accompagné ou encore de téléassistance, l'ADMR propose des services pour tous, à tous les âges de la vie :

- auprès des personnes âgées, des personnes handicapées,
- auprès des personnes en sortie d'hôpital,
- auprès des familles.

Vous pouvez bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50% des sommes versées, ou d'une avance immédiate de crédit d'impôt sous certaines conditions de ressources.

Choisissez un emploi stable, devenez salarié(e) à l'ADMR !

Vous avez le sens de l'entraide et de la chaleur humaine, vous souhaitez trouver un véritable emploi dans un domaine qui allie valeurs humaines et professionnalisme ?

Rejoignez les salariés ADMR de notre association !

Vous souhaitez nous rencontrer ?

Nous vous accueillons dans nos locaux le lundi et mardi de 14h à 17h, le mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et le vendredi de 14h à 16h30.



Contactez l'association ADMR de Moncontour

4 place du Souvenir Français 86330 MONCONTOUR
05 49 22 92 63 - info.assomoncontour.fede86@admr.org

Il y a 70 ans

Formidable !..**SAINT-JEAN-DE-SAUVES**

MATINÉE à 15 h. 30

SOIRÉE à 21 heures

GRAND GALA**Bal et Attractions Sensationnelles**

avec le Célèbre Accordéoniste

**Charley
BAZIN**

et son "Orchestre Musette"

*de la Radiodiffusion Française et de Radio-Luxembourg**Vedette des Disques SATURNE et PATHÉ*

et le Fantaisiste Animateur Comique

DANY MAURICE

C'est une Journée de Musique et de Distractions
organisée par la Société Musicale

"L'ESPÉRANCE" de SAINT-JEAN-DE-SAUVES**Il est prudent de louer ses places à l'avance****S'adresser : Madame PIET, tél. 21 à SAINT-JEAN-DE-SAUVES***De la Danse... du Rire... de l'Ambiance...***BUFFET - RÉVEILLONS - BUVETTE**IMP. FERRIN-BLANCHARD - LOUDUN

Mot de l'opposition

LISTE ST JEAN - FRONTENAY AUTREMENT

Au revoir 2024, bonjour 2025 !

Le bilan et les décisions prises lors de cette année de mandat municipal nous laissent perplexes et dubitatifs. Comme déjà souligné par le passé, le fonctionnement de notre conseil municipal reste le même : immobilisme, manque d'ambition et choix contestables.

Nous poursuivons notre démarche : agir de façon raisonnée et constructive, dans l'intérêt de tous. Cela, malgré le manque d'informations et le déni de démocratie : les débats sont stériles, car les décisions sont déjà actées en amont par l'exécutif. Cependant, nous avons toujours été attentifs et combatifs, en motivant notre opposition à certains choix du Conseil car contraires à l'intérêt général.

Comment peut-on opter et valider l'achat d'une ruine (Place Chauvineau) avec pour projet la construction d'un immeuble locatif ? Ce projet engendrera une dépense de centaines de milliers d'euros, alors que lors du précédent mandat, le Conseil a vendu le Presbytère qui, à moindre frais, devenait accessible à la location. Par ailleurs, Habitat 86 va construire prochainement plusieurs pavillons sur la commune pour de la location neuve. Une commune a-t-elle réellement vocation à devenir prestataire immobilier ? Comprend qui pourra.

D'autre part, le constat de la fréquentation au terrain aménagé place du Prepson, ainsi que des nouveaux jeux installés à l'étang, s'avère quasi nulle. Nous avons à l'époque contesté ces choix d'emplacement qui n'étaient pas judicieux à nos yeux car ne répondant pas aux besoins de la population. L'avenir nous a donné raison.

Nous ne ferons pas ici la liste exhaustive du nombre de décisions que nous avons contestées, sur la base d'arguments solides. Mais sachez que nous ne cessons de réclamer à l'exécutif d'établir des priorités et une vision à long terme pour améliorer le bien être de tous, et il y a matière. Notre commune présente un déficit de structures et de services pour une localité de notre ampleur. Osons un comparatif avec les communes voisines, de moindre taille et densité que sont Moncontour ou Monts sur Guesnes, le constat laisse pantois.

Nous restons force de proposition en ayant à cœur l'équité et le respect des affinités de chacun. Trop souvent ici on facilite des doléances de certains et on refuse à d'autres des demandes similaires, notamment sur les projets de voirie.

Nous restons à votre disposition, attentifs et vigilants, et nous souhaitons à toutes et tous une bonne année 2025 !

Alain Le Geldon - Claire Van Leeuwen



PHARMACIE MACOUIN

Il y a une pharmacie dans le coin...



MATÉRIEL
MÉDICAL



PHYTO-
AROMATHÉRAPIE



ORTHOPÉDIE



HOMÉOPATHIE



PRODUITS
VÉTÉRINAIRES



Ouvert tous les jours sauf le samedi après-midi

1 Place du Maquis de Scévolles

86330 St-Jean-de-Sauves

pharmacie.macouin@offisecure.com

Tél./fax : 05 49 50 80 67



Emilie BODINEAU



Protection Sociale
Santé

Prévoyance Retraite
Transmission

Assurance Emprunteur
Épargne

Visite
et conseil
à votre
domicile

06 18 16 09 92

emilie.bodineau.am@axa.fr

2, la petite boue - 86120 BOURNAND

Amauger Entreprise

Electricité, plomberie,
chauffage, poêle et chaudière à
granulé et bois

3 rue des Quatre Rois

Senessais

86330 St-Jean-de-Sauves

05 49 50 89 60



groupeafp

accueil et soin du grand âge



EHPAD - Le pré Saint Jean

11 bis rue Georges Moreau

86330 Saint-Jean-de-Sauves

05 49 89 33 00

sarl **DEBROU**

Restauration de façades
en pierre
Maçonnerie
rénovation & neuf

.....
52 route de Mirebeau
St-Jean-de-Sauves
.....

05 49 50 81 76
sarldebrou@orange.fr

BIGOT PASCAL

menuisier du bâtiment et de l'agencement
ébéniste
cuisiniste
plaquiste



0612420088

**DEVIS
GRATUIT**



ENTRETIEN
Taille, tonte, nettoyage

**AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR**
Allées, massifs,
engazonnement

**MAÇONNERIE
PAYSAGÈRE**
Pavage, terrasse,
portail et clôture



3 route de La Forteresse 86330 ST-JEAN-DE-SAUVES
Tél. 07 60 36 54 86 - gsdpaysagiste@gmail.com
www.gsd-paysagiste.fr



PRECISIUM
GARAGE & CARROSSERIE

SARL DEGUIL P

**Ventes de véhicules
neufs et occasions**



Vente de matériel de plaisance
Entretien et SAV toutes marques
Électriques et Hybrides

11bis route de Mazeuil
86330 ST JEAN DE SAUVES
05 49 89 33 33

SARL
BOUCHER Christian
Charpente - Couverture - Zinguerie



Neuf et rénovation

8 rue des Écureuils
86330 ST-JEAN-DE-SAUVES

Tel. 06 21 33 90 40
Atelier. 05 45 35 25 71

christian.boucher.86330@gmail.com



TOUTES ASSURANCES - Particuliers et Professionnels

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances

Nicolas BEAU

Agent Général d'Assurance Exclusif

MIREBEAU

05 49 39 47 09

agence.nicolas.beau@mutuelledepoitiers.fr

N° Orias : 20004005 (www.orias.fr)

AMBULANCES - VSL - TAXI

Ambulances Isabelle
Successeur Bourdain



LOUDUN

Tél. 05 49 98 04 70

15, Place du Portail Chaussé - 86200 LOUDUN

SAINT JEAN DE SAUVES

Tél. 05 49 50 83 74

7 bis route de Saint Clair - 86330 SAINT JEAN DE SAUVES

P.
Penneteau

Eliott Penneteau

PEINTURE - SOL - PLAFOND TENDU

07.89.64.69.41.

contact@psp-penneteau.com

www.penneteau-peintre-86.com

